



## **INITIATIVE "Pour une prise en compte accélérée et efficiente des initiatives populaires"**

*Cette initiative a pour but d'accélérer et de rendre plus efficient le processus de mise en œuvre d'une initiative populaire dans le canton de Vaud, en réduisant son temps de prise en compte à 1 année au lieu de 2 actuellement, avant la mise en vote devant le peuple.*

### **LIMITER L'INERTIE DE L'ÉTAT DANS UN MONDE QUI VA VITE**

Pour qu'une initiative populaire ayant abouti (c'est-à-dire qui a récolté suffisamment de signatures) puisse être votée, elle doit d'abord être soumise au Grand Conseil de l'État de Vaud qui dispose d'un délai de 2 ans pour la traiter. Ce long délai crée actuellement une inertie importante. Il faut donc l'adapter aux contraintes de notre société en mouvement en le réduisant à 1 an afin de mieux répondre aux besoins de notre démocratie.

### **RENFORCER LA DÉMOCRATIE FACE AUX DÉFIS DE NOTRE TEMPS**

Notre démocratie directe est souvent citée en exemple. Pouvoir émettre une idée, souhaiter la soumettre au peuple qui décidera de son sort en toute souveraineté, cela relève de l'idéal que nous avons vis-à-vis d'un processus réellement participatif. Cependant, pour qu'une idée soit soumise au peuple, celle-ci doit passer par de multiples étapes qui ne sont pas simples à franchir. Elle rencontre en effet des obstacles juridiques, économiques, politiques et logistiques. À ces problèmes s'ajoute le facteur temps, puisqu'il faut compter plusieurs années, voire davantage si un contre-projet voit le jour, jusqu'à ce qu'une initiative populaire soit élaborée et / ou soumise au peuple.

### **DES MENACES VITALES QUI NE PEUVENT PAS ATTENDRE**

Le temps est compté devant des menaces inéluctables (effondrement de la biodiversité, dérèglement climatique, creusement des inégalités sociales, conflits internationaux ou risques du numérique). Les réponses politiques se doivent d'être rapides. Il est temps de montrer un signal fort : nous ne pouvons nous permettre d'attendre et l'État doit montrer l'exemple en traitant avec célérité les initiatives qui ont obtenu les signatures nécessaires.

### **ALLER PLUS VITE VERS LE CHANGEMENT : L'ÉTAT DOIT FAIRE SA PART**

Il y a donc un décalage entre notre société actuelle, qui vit une époque où tout va vite et où les choses changent rapidement, et nos instruments démocratiques qui sont lents. Si ces derniers ne s'adaptent pas aux changements que vit notre société et ne permettent pas aux citoyen-nés de participer activement à la vie politique, alors nos moyens démocratiques seront dépassés et inadaptés à leur temps. Nos institutions politiques doivent être en capacité de répondre rapidement, efficacement et concrètement aux demandes populaires.

**Vous souhaitez en savoir plus ?**

**Rendez-vous sur notre site internet où les arguments sont développés de façon plus approfondie :**

<https://www.agissons-ch.org>

Cet argumentaire n'engage que ses auteurs et autrices